

## INTRODUCTION

À sa 31<sup>e</sup> séance tenue en 2001, la Conférence générale de l'UNESCO a donné son aval à la Stratégie à moyen terme 2002-2007 (31 C/4), laquelle énonce les principales orientations stratégiques de l'UNESCO pendant cette période de six ans.

Articulée autour d'un thème unificateur unique, soit *Contribution à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication*, la Stratégie à moyen terme définit un nombre limité d'objectifs stratégiques, soit 12 objectifs au total pour l'ensemble de l'Organisation, et trois pour chacun des quatre principaux champs d'activités de l'UNESCO.

Ces objectifs stratégiques sont complétés par deux thèmes transversaux : *Élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté* et *Contribution des technologies de l'information et de la communication au développement de l'éducation, de la science et de la culture et à la construction d'une société du savoir*. Ces thèmes transversaux font partie intégrante de tous les programmes et sont conçus pour renforcer l'action intersectorielle au sein de l'UNESCO, à la fois à son siège et sur le terrain.

En mai 2004, l'UNESCO a distribué un questionnaire (voir l'annexe I) afin de recueillir des commentaires et des propositions des États membres, des Membres associés, des organisations intergouvernementales (OIG) et des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) sur les priorités et les questions devant orienter la préparation du Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5) au cours de la troisième — et dernière — phase de mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme.

Ce document présente les réponses du Canada au questionnaire. Il reflète les points de vue des membres gouvernementaux et non gouvernementaux de la Commission canadienne pour l'UNESCO et d'autres experts œuvrant dans les domaines de l'éducation, des sciences naturelles, sociales et humaines, de la culture, de la communication et de l'information. La Commission canadienne pour l'UNESCO a coordonné la consultation et préparé le présent document, lequel a été soumis à l'évaluation d'Affaires étrangères Canada avant d'être déposé à l'UNESCO.

La Commission canadienne pour l'UNESCO tient à remercier sincèrement les membres de la Commission, les représentants des ministères fédéraux et provinciaux, les associations professionnelles, les organisations non gouvernementales, ainsi que les particuliers qui ont contribué à la consultation en vue de la préparation du présent document. Sans leurs connaissances, leur expertise et leur vision, jamais nous n'aurions pu présenter cette perspective approfondie et singulièrement canadienne du rôle et des activités futures de l'UNESCO.